

**AXE N°1 – Réduire significativement nos émissions de CO2 transports en parc propre => PLAN 2030**

- **Bénéficier d'un parc « dernière génération »**
  - en renouvelant 33% de notre parc tous les ans afin de bénéficier des dernières technologies en vigueur,
  - en favorisant la mixité énergétique (Euro 6, gnv / bio gnv, hydrogènes, etc.) et en l'adaptant à nos flux et aux exigences clients,
  - en équipant nos matériels de pneumatiques basse consommation,
  - en équipant nos véhicules des technologies les plus performantes (boîte robotisée, déflecteurs, ...).
- **Optimiser nos processus de maintenance et d'affectation véhicules**
  - en adaptant la chaîne cinématique (ponts moteurs...) en fonction des îlots (tonnage) et itinéraires (sinuosité),
  - en respectant nos plans de maintenance réglementaires et préventifs,
  - en analysant et traitant les alertes de pressions des pneumatiques,
  - en bridant nos véhicules à 85 km/h,
  - en généralisant progressivement le fonctionnement des groupes frigorifiques par une alimentation électrique.
- **Manager les conducteurs avec l'appui de notre organisme de formation**
  - en sensibilisant de façon continue nos conducteurs (communication interne),
  - en formant de façon périodique et ciblée nos conducteurs à la conduite éco-responsable sur des lignes types.
  - en analysant les comportements de conduite et les consommations de carburant,
  - en challengeant nos conducteurs sur leurs notes comportementales.
- **Suivre nos consommations**
  - en contrôlant et en consolidant les données générées en temps réel,
  - en analysant mensuellement les écarts budgétaires et en définissant actions ciblées le cas échéant.
- **Optimiser nos plans de transport à l'aide de nos S.I et de notre Expertise Opérationnelle**
  - en réduisant nos kilomètres à vide,
  - en optimisant le taux de chargement
  - en accompagnant les clients dans la recherche de solution d'aménagement de leurs flux.

**AXE N°2 – Piloter l'impact environnemental des transporteurs sous-traitants**

- **Piloter les consommations carburant de nos transporteurs**
  - en recensant les données (consommations, plan de réduction, chartes et labels) de chaque sous-traitant transport,
  - en instaurant un programme incitatif de sélection et d'évaluation en fonction de leur performance environnementale.
- **Bénéficier de la modernisation de la flotte sous-traitance**
  - en veillant à l'utilisation d'une typologie de véhicules en adéquation de notre plan de réduction des émissions CO2 2030.

**AXE N°3 – Optimiser l'impact carbone de nos infrastructures**

- **Moderniser les sites de nos agences transport et logistique**
  - en mutualisant les locaux des agences en situation de proximité géographique (ces derniers bénéficieront des dernières normes énergétiques),
  - en rénovant environ 50% de nos sites transports et logistiques (panneaux solaires, radiateurs électriques à fluide caloporteur, etc.),
  - en respectant de la réglementation cadrée par le code de l'environnement relatif aux ICPE.
- **Suivre nos indicateurs de consommations énergétiques (électricité, fuel, eau, gaz)**
- **Gérer les déchets**
  - en dématérialisant nos factures clients et nos bulletins de paie,
  - en réalisant le tri sélectif au sein des bureaux et des ateliers,
  - en veillant à ce que les produits chimiques utilisés par nos mécaniciens présentent les meilleures garanties environnementales.
- **Augmenter progressivement le part électrique et hydride au sein de notre flotte de véhicules légers**

Jean-Baptiste POSTEC  
Directeur QSE